

Anne Vaillancourt

# Franchir la ligne

Nouvelles



Anne Vaillancourt

Franchir la ligne

© Anne Vaillancourt, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-0308-3

Couverture : Illustration par Anne Vaillancourt, encre et feutre ; Direction artistique et design graphique par Isabelle Ducharme.

**Librinova**”

[www.librinova.com](http://www.librinova.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## Une minute trouble

Blandine se dépêche de rejoindre la file où attendent les voyageurs à destination de Montréal. La brise de fin d'été soulève à peine la frange qui lui colle au front. En déposant son sac de toile sur le bitume, elle s'ébroue la crinière. Ses mèches partent en vrille.

Faire un vœu. Elle aime encore ce rituel. Après la floraison des pissenlits, souffler sur les akènes à aigrettes, entrer en collision avec les particules blanches, puis les laisser filer vers leur trajectoire hasardeuse.

Les stries ondoyantes du soleil couchant inondent la gare de Sherbrooke. L'autobus qui surgit vers le débarcadère prend des allures de comète orangée.

Le peu d'affluence permet d'envisager un trajet en solitaire. La dernière fois, un homme alourdi de bagages avait ignoré toutes les places libres avant de s'immobiliser devant sa rangée. « Permettez ? » À peine avait-elle retiré son sac à main qu'il étalait son journal dans sa direction.

Lorsque l'autobus démarre, Blandine contemple avec satisfaction ses effets personnels sur le siège vacant, ses cassettes et son livre qu'elle n'ouvrira pas. Elle préfère savourer ces moments de temps suspendu, au son du ronronnement du moteur, le visage tourné vers l'ailleurs.

La promesse de ce congrès, après un été en solitaire, lui insuffle un vent tonique. La perspective de séjourner dans un hôtel de la métropole, d'assister à des conférences et de s'attabler dans des cafés alimente l'espoir de sortir du marasme dans lequel elle s'est enlisée pour son mémoire de maîtrise.

La voix de Tracy Chapman qui entonne « Talkin'Bout a Revolution » résonne dans ses écouteurs. Toutes les audaces sont permises.

L'idée germe dans l'esprit de Blandine avec un degré de certitude croissant. Elle tiendra tête à son directeur de thèse, le très populaire professeur Chambéry. Il insistait pour qu'elle ajoute des données comparatives concernant le nombre de semaines de gestation maximale pour pratiquer une interruption de grossesse. Partout, des précisions à géométrie variable contraignent le droit dans une course contre la montre ou le soumettent à l'arbitraire d'une instance. Pendant ce temps, une femme meurt toutes les neuf minutes dans le monde d'un avortement non sécurisé.

C'est à croire que Chambéry ne mesure pas la portée du changement. La plus haute cour du pays a tranché. Blandine a surligné au marqueur vert fluorescent la phrase pourtant claire du jugement :

« Forcer une femme, sous la menace d'une sanction criminelle, à mener le fœtus à terme, à moins qu'elle ne remplisse certains critères indépendants de ses propres priorités et aspirations, est une ingérence profonde à l'égard de son corps et donc une atteinte à la sécurité de sa personne. »

Son titulaire l'étonnait encore récemment, à propos de l'affaire *Chantal Daigle*. Conforté par deux décisions en faveur de l'ex-conjoint de madame Daigle, il n'affichait aucun malaise. Comme s'il allait de soi que l'ancien compagnon, violent de surcroît, avait pu convaincre les tribunaux de son droit à l'enfant à naître, du droit du fœtus en tant que tel, et ce, en dépit du choix de la principale intéressée.

Ne lui en déplaise, la Cour suprême vient d'en décider autrement. Ni le statut juridique du fœtus ni les droits du père en puissance ne peuvent soutenir l'interdiction de se faire avorter. L'objectif de protection d'une vie potentielle, aussi louable soit-il, ne peut justifier l'atteinte irréparable à l'autonomie personnelle des femmes à choisir, en toute liberté de conscience, de mener ou non une grossesse à terme.

Blandine compte dorénavant insister sur cette évolution du droit lors de sa prochaine discussion avec son directeur. Le panel du lendemain devrait lui permettre d'ajouter des munitions à son argumentaire.

Aspirée par ses pensées, elle n'a pas vu le trajet défiler sous ses yeux, pourtant bien ouverts. Déjà, les abords du pont, la densité de la circulation et, à proximité, le terminus Berri-UQAM.

À la sortie désignée pour prendre un taxi, le chauffeur empoigne son bagage et le flanque dans le coffre de la Chevrolet Celebrity dont elle découvrira aussitôt l'affaissement de la suspension.

Après quelques minutes de cahotements, la voiture s'immobilise devant le débarcadère de l'hôtel. Blandine insiste pour récupérer elle-même son nécessaire de voyage.

Au même moment, un jeune homme s'élance vers l'entrée. Il porte un sac en bandoulière et plisse les yeux, à la manière des myopes, malgré les lunettes d'écaille qui lui pendent sur le nez. Son blouson de cuir marron lui donne une allure décontractée. L'air absorbé, il passe devant elle sans retenir la porte.

Blandine la reçoit presque sur le visage.

Ce désagrément est vite oublié lorsqu'elle constate que sa chambre se trouve au vingtième étage, du côté du fleuve. Une aubaine.

Blandine déplace la bergère en direction de la fenêtre et s'empare de la cassette de Catherine Lara. Les paroles de « Nuit magique » résonnent dans ses oreilles pendant qu'elle contemple les tours illuminées du centre-ville.

Le panel débute dans moins de vingt minutes. Des préposés s'affairent pour ajouter des chaises dans la salle de conférence. Deux juristes, une sociologue et un bioéthicien vont échanger leurs points de vue à propos de la décision rendue sur le banc, quelques semaines plus tôt, en faveur de Chantal Daigle.

Cet été, dans tous les milieux, on ne parle que de cela. Plusieurs, sans prendre un parti clair pour Jean-Guy, émettent des commentaires quant au droit du père potentiel. N'a-t-il pas voix au chapitre ? Les discussions deviennent parfois houleuses.

Un tumulte émane de la salle. On devine l'intérêt que suscite encore le sujet. Les langues se délient. Nulle trace ici de la réserve observée lorsque des gens d'univers différents sont réunis.

Contrairement à ses habitudes, Blandine s'assied dans l'une des premières rangées. Elle lorgne le va-et-vient à la table des conférenciers.

Les panélistes se font déjà poser des questions. Blandine reconnaît le claqueur de porte de la veille. Il semble en grande conversation avec la sociologue. Son interlocutrice sourit, rit un peu même, gage de l'habileté charismatique du gars.

Blandine ne le perd pas des yeux tout en balayant la salle du regard. Non, il ne va pas s'asseoir à côté d'elle. Si ?

À la manière d'un chat qui vient d'avaler une souris, il désigne la place :

— C'est libre ?

Elle voudrait prétexter attendre quelqu'un, mais s'entend plutôt dire :

— Oui, oui, pas de souci.

À plusieurs occasions pendant les présentations, ils échangent des regards convenus, mais aucun durant l'allocution du bioéthicien.

Prenant la parole en dernier, le conférencier rappelle la complexité de la question en identifiant tous les angles. Il suggère, plus qu'il n'affirme, que la

meilleure solution est parfois celle qui entraîne le moins d'inconvénients.

Chacun a pu entendre un argument qui lui fait du bien, invitant quand même à en soupeser le poids parmi un ensemble de considérations, un exercice qui demande du recul.

Blandine, happée par ses pensées, suit la horde vers le hall pour la pause-café.

Son voisin se fraie un chemin à ses côtés et cette fois lui cède le passage parmi la foule. Dès que leur regard se croise, il esquisse un sourire moqueur :

— Tout ça pour un épais qui s'est trouvé un très bon avocat...

Surprise, Blandine ne sait que dire. La dérision lui fait souvent cet effet de ne pas avoir la répartie pour pimenter la joute.

— Ouais, mais la décision apporte quelque chose de plus, non ?

Ils pourraient repartir chacun dans une direction opposée, mais il reste là :

— On ne s'est pas présentés. Moi, c'est Carl. Je suis chargé de cours à Québec, et toi ?

— Blandine. Je termine ma thèse à Sherbrooke.

— Est-ce que tu viens souvent à Montréal ?

— Mon dernier voyage était à Paris, s'entend-elle dire, consciente de chercher à se rendre intéressante à ses yeux. La réaction ne tarde pas :

— J'adore Paris, chanceuse ! Depuis que j'ai la garde partagée de mon plus jeune, mon bébé de vingt mois, c'est plus difficile !

— Donc, tu as plusieurs enfants ?

— Deux. C'est un peu compliqué... En fait, ils ont des mères différentes...

Un message à l'interphone invite les participants à se diriger vers leur atelier. Avant de prendre congé, Carl lui lance :

— Tu devrais venir à notre table pour le lunch. Un des conférenciers est censé y être. Je te garde une place !

Blandine lui sourit, mais pense qu'elle n'y ira pas. Tout cela arrive trop vite. Il est un peu arrogant, mais quand même divertissant.

Des tables rondes ont été dressées pour le dîner. Elle n'a pas le temps de jager la salle qu'elle aperçoit Carl qui lui fait signe. Elle pourrait faire semblant de ne pas le voir, mais se surprend à marcher dans sa direction.